



Suisse–Égypte : des étapes clés pour renforcer les relations économiques

L'essentiel en bref:

- La Suisse et l'Égypte sont des partenaires économiques importants. C'est pour cette raison qu'une Commission économique mixte a été organisée pour la première fois.
- Des représentants du gouvernement et de l'économie ont abordé des questions visant à améliorer les relations économiques. Sous la direction de l'ambassadrice Andrea Rauber Saxer, des réformes structurelles ainsi que des mesures concrètes pour renforcer le commerce et les investissements directs ont été discutées.
- L'Égypte entreprend actuellement des réformes macroéconomiques et souhaite devenir plus attrayante pour les investissements directs étrangers – y compris en provenance de Suisse.

L'Égypte est le deuxième partenaire économique le plus important de la Suisse sur le continent africain, après l'Afrique du Sud. Le pays compte une population de plus de 100 millions de personnes et représente – à l'exception de l'or – le principal marché d'exportation de la Suisse en Afrique.

L'Égypte a traversé des périodes économiquement turbulentes. Grâce à la coopération avec le Fonds monétaire international (FMI), l'inflation, qui était de plus de 30 % en 2023, a pu être réduite à 12 % en février dernier. Les dettes publiques ont également été significativement diminuées. Les représentants du gouvernement égyptien ont souligné, lors de la Commission économique mixte,

l'importance de réserves monétaires accrues pour stabiliser la monnaie nationale. Le pays a également engagé des réformes structurelles pour renforcer le secteur privé – une nécessité urgente après une période marquée par des entreprises publiques surdimensionnées. Il envisage également de nouvelles privatisations.

Le potentiel des relations économiques bilatérales n'est pas pleinement exploité

Environ cent entreprises suisses sont actives en Égypte. Depuis 2008, un accord de libre-échange dans le cadre de l'AELE est en vigueur, accompagné d'un accord bilatéral de protection des investissements et d'un accord de double imposition.

Malgré ces instruments, le potentiel des relations économiques bilatérales n'est pas pleinement exploité, compte tenu du volume d'exportations suisses de 1,2 milliard de francs (2024). De grandes opportunités de croissance existent notamment dans les secteurs de l'alimentation, de la santé, des énergies renouvelables, des infrastructures et des textiles.

Pour que ce potentiel puisse effectivement être exploité, des mesures concrètes ont été évoquées lors de la première Commission économique mixte : l'adhésion de l'Égypte à la Convention PEM révisée simplifierait considérablement les preuves d'origine – un élément essentiel pour le commerce de produits industriels comme les textiles. Les représentants du gouvernement égyptien ont annoncé l'adhésion à la Convention PEM révisée pour la fin de l'année 2025.

De même, une coopération plus étroite dans le secteur de la santé, l'amélioration de la protection de la propriété intellectuelle, des mesures contre la contrefaçon de produits ainsi que le développement de l'accord de libre-échange dans le secteur alimentaire apporteront des avantages commerciaux aux deux parties.

Importants investissements directs suisses

Pour l'Égypte, les investissements directs suisses sont très importants, atteignant environ 1,2 milliard de francs et représentant 16 000 emplois. Les représentants du gouvernement égyptien voient un potentiel important, en particulier dans les investissements directs suisses des entreprises pharmaceutiques et chimiques.

Dans ce contexte, les représentants de l'économie suisse ont mis en avant les possibilités de renforcer la coopération, notamment dans la lutte contre la contrefaçon de produits et la simplification des procédures d'homologation des médicaments.

À long terme, l'Égypte présente des opportunités stratégiques intéressantes : plus la zone de libre-échange continentale en Afrique – couvrant 54 États et plus de 1,4 milliard de personnes – se développera, plus l'Égypte deviendra un hub intéressant pour le commerce et la production.